



# L'Ajout Municipal



Soyons prudents pendant  
la récolte des bonbons !

**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus  
attentive aux personnes*

3051, rue Bergeron, Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0  
Tél. : 819 268-2026 | Téléc. : 819 268-2890 | [municipalite@saint-paulin.ca](mailto:municipalite@saint-paulin.ca)  
[www.saint-paulin.ca](http://www.saint-paulin.ca) 



## STATIONNEMENT D'HIVER

Un simple rappel à l'effet qu'à partir du 15 novembre prochain, il sera interdit de stationner un véhicule sur un chemin public entre 23 h et 7 h sur tout le territoire de la Municipalité. Cette interdiction sera en vigueur jusqu'au 1er avril 2020 inclusivement.

## SOMMAIRE

Rôle triennal d'évaluation.....	p. 4
<i>Frette, pas frette, j'y vais !.....</i>	p. 5
Clinique de vaccination.....	p. 6
<i>Le Brunch du Citoyen.....</i>	p. 7
De la suite dans les idées.....	p. 9
Clinique sans rendez-vous au CLSC.....	p. 15
Aménagement et urbanisme.....	p. 16
Les séances de notre Conseil municipal.....	p. 19
La chronique animale de Sylvie.....	p. 27
Club FADOQ <i>Joie de Vivre</i> de Saint-Paulin.....	p. 28
Maison de Jeunes « Au bout du Monde ».....	p. 30
La Maison de l'Abondance.....	p. 31
La page des capsules ponctuelles.....	p. 33
Calendrier des collectes.....	p. 34



### CONSEIL MUNICIPAL PROCHAINES SÉANCES ORDINAIRES

**Mercredi, le 6 novembre 2019**

**Mercredi, le 4 décembre 2019**

Au Centre multiservice Réal-U.-Guimond  
Les séances ordinaires débutent à 20 h

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE SAINT-PAULIN

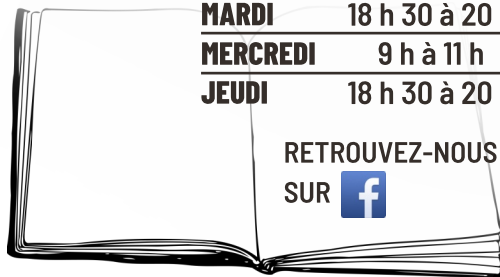
#### HEURES D'OUVERTURE

**MARDI** 18 h 30 à 20 h

**MERCREDI** 9 h à 11 h

**JEUDI** 18 h 30 à 20 h

RETROUVEZ-NOUS  
SUR 



## L'AJOUT Municipal

Bulletin municipal bimestriel de Saint-Paulin  
Août - Octobre - Décembre - Février - Avril - Juin

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE :  
25 NOVEMBRE 2019

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2019.

LE FORMULAIRE CI-DESSOUS A ÉTÉ PUBLIÉ FRÉQUEMMENT  
DANS L'AJOUT MUNICIPAL

Pourtant, encore récemment, en cherchant à communiquer l'information pour une coupure d'eau, on a pu constater que vous êtes trop nombreux à ne pas avoir mis vos données à jour (les numéros de téléphone cellulaire par exemple).

Finira par arriver le moment où vous vivrez des désagréments alors que le bureau municipal aura tenté, en vain, d'entrer en communication avec vous...

***Sérieusement, qui blâmez-vous?***



**Saint-Paulin**  
*Une municipalité plus  
attentive aux personnes*

**IMPORTANT**

La Municipalité souhaite maintenir à jour vos données en place dans son système de communication à des fins municipales et paramunicipales.

Nous demandons votre collaboration en remplissant le formulaire suivant et en nous le retournant soit par la poste au 3051, rue Bergeron Saint-Paulin (Québec) J0K 3G0, soit par télécopieur au 819 268-2890, soit par courriel à [municipalite@saint-paulin.ca](mailto:municipalite@saint-paulin.ca) ou bien en personne au bureau municipal du lundi au vendredi entre 9 h et 12 h et de 13 h à 16 h.

Nom du propriétaire ou locataire : \_\_\_\_\_

Votre adresse postale : \_\_\_\_\_

Adresse courriel : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_ cellulaire : \_\_\_\_\_

*Je suis d'accord à ce que la Municipalité utilise mes données comme suit :*

*Strictement réservé à des fins municipales :* courriel  téléphone   
cellulaire

*Aussi pour une chaîne téléphonique, envoi regroupé, etc. :*

*Tous les autres besoins paramunicipaux, au sens large :*

Signé ce \_\_\_\_\_, Votre signature : \_\_\_\_\_

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAULIN**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES  
DONNÉ par le soussigné, QUE :**

Le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Paulin, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2020, 2021 et 2022 a été déposé à mon bureau au 3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, le 12 septembre 2019 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures régulières de bureau de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h, du lundi au vendredi.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

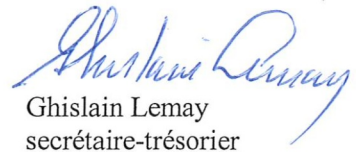
Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2020;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

MRC de Maskinongé  
651, boul. Saint-Laurent Est  
Louiseville (Québec) J5V 1J1;

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 238-14 de la MRC de Maskinongé et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**FAIT ET DONNÉ À SAINT-PAULIN,**  
Ce 23<sup>e</sup> jour de septembre 2019

  
Ghislain Lemay  
secrétaire-trésorier

# *Frette, pas frette, j'y vais!*

Défilé de Noël dans les rues de Saint-Paulin

**LE SAMEDI 30 NOVEMBRE 2019**

**DÉPART À 16 h**



*Tu ne voudrais pas manquer les lutins «crinqués»  
juste parce que tu n'as pas été assez allumé...*

*Comme la neige va tomber*

*et que le froid va sûrement la seconder,*

*Il faudrait peut-être penser à bien t'habiller!*

*Comme ça, au chaud, tu resteras pour continuer de t'amuser  
avec la gang du défilé!*

**Détails à venir...**

## **O.M.H. Saint-Paulin**

Logements à loyer modique disponibles pour familles et personnes âgées

Vous pouvez déposer votre demande en tout temps sans devoir attendre  
qu'il y ait des logements vacants

Ghislain Lemay 819 268-5058

# LA GRIPPE POURRAIT VOUS FRAGILISER

## QUI DOIT SE FAIRE VACCINER ?

- Les personnes atteintes de certaines maladies chroniques (diabète, troubles immunitaires, maladies cardiovasculaires, respiratoires, hépatiques ou rénales);
- Les femmes enceintes au 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> trimestre;
- Les personnes âgées de 75 ans et plus.

Ainsi que :

- Les personnes vivant sous le même toit que les groupes mentionnés ci-haut;
- Les aidants naturels des groupes mentionnés ci-haut;
- Les personnes vivant sous le même toit que des enfants âgés de moins de 6 mois (ces derniers ne pouvant pas être vaccinés).

## VACCINATION SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

INSCRIVEZ-VOUS DÈS LE 1<sup>ER</sup> OCTOBRE

EN LIGNE : [ciusssmq.ca/vaccination](https://ciusssmq.ca/vaccination)

SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À INTERNET, TÉLÉPHONEZ AU : **1 888 221-2006**

*La vaccination débute en novembre.*

NOUVEAU !



PORTEZ UN VÊTEMENT QUI PERMET DE DÉGAGER L'ÉPAULE ET APORTEZ VOTRE CARTE D'ASSURANCE MALADIE ET VOTRE CARTE D'HÔPITAL.

Vaccin gratuit pour certaines personnes.  
Pour plus de détails, consultez le :  
[ciusssmq.ca/vaccination](https://ciusssmq.ca/vaccination)

La vaccination,  
la meilleure protection

Votre  
gouvernement

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Mauricie-et-  
du-Centre-du-Québec

Québec

# LE BRUNCH DU CITOYEN

**Dimanche, le 8 décembre 2019 à 10 h 30**  
**Centre multiservice Réal-U.-Guimond**

**Billets en vente auprès  
des membres du  
Conseil municipal et au  
bureau municipal**

**Coût : 5 \$ par personne**



**Suivi par l'adoption du budget 2020 et du programme  
triennal en immobilisations (entrée libre)**



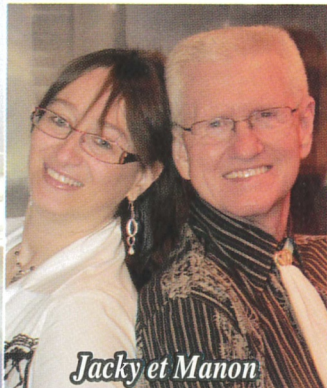
La rivière du Loup  
contribue à la beauté de Saint-Paulin  
La rivière du Loup  
borde la propriété de plusieurs citoyens  
La rivière du Loup  
offre une source de plaisir en y naviguant



Pour préserver les berges de l'érosion et que la faune et la flore ne soient pas perturbées  
Pour que les propriétaires riverains jouissent de leur droit à la quiétude  
Pour que les plaisanciers exercent de leur droit de circuler sur la rivière en toute sécurité

**RÉDUISEZ LA VITESSE DE VOTRE EMBARCATION SUR LA RIVIÈRE**

# JOURNÉE DU BEL ÂGE DE SAINT-PAULIN



*Jacky et Manon*



*Claudia Asselin*



*Claudette Dion*

## DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019

*Ouverture des portes à 12h*

**13h Musique de danse avec Léon Aubry**

**16h Jacky et Manon**

**17h Souper** (jambon, patates, ketchup aux fruits, betteraves, thé, café et dessert)

**18h30 Claudia Asselin "Si on chantait ensemble"**

**19h30 Claudette Dion "Coup de coeur"**



**EN PARTENARIAT AVEC  
LE CLUB JOIE DE VIVRE  
DE SAINT-PAULIN**

**BILLETS SUR RÉSERVATION  
ET/OU À LA PORTE  
SERVICE DE BAR SUR PLACE**



**CENTRE MULTISERVICE RÉAL-U.-GUIMOND**

3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, Québec J0K 3G0

Informations et/ou réservations : 819 268-5363 ou 819 268-2165

# DE LA SUITE DANS LES IDÉES

Quand il est question d'avoir de la suite dans les idées, certains souligneront que les frères **Éric et Joël Lessard**, nos concitoyens à la tête de **La Ferme Rodi**, incarnent manifestement cet état d'esprit. À la lecture de [l'excellent article](#) daté du 4 août 2019 et signé par Pierre St-Yves, correspondant Mauricie/Centre-du-Québec pour le média *La Terre de chez nous*, on peut le constater une fois de plus.



Dans l'ordre habituel, Joël, Roger et Éric Lessard.

Crédit: Pierre St-Yves, Source: [www.laterre.ca](http://www.laterre.ca)

D'autant plus que l'article en question nous permet de se repérer dans le temps. Le travail essentiel de leur père **Roger Lessard**, en tant qu'initiateur du positionnement enviable dont jouit aujourd'hui l'entreprise porcine saint-paulinoise, y est mis en relief. Bien qu'il ait cédé la propriété de la Ferme à ses deux fils en 2003, on saisit bien que la passion ne s'est jamais estompée dans son cas.

Plusieurs se rappelleront le violent incendie de novembre 2011 dans lequel plus de 300 truies étaient demeurées

coincées. Plusieurs bâtiments avaient été détruits. La suite des événements aurait pu prendre une toute autre tournure. Mais non. Résilients, les frères se sont plutôt servis de leur revers de fortune comme un tremplin pour atteindre plus rapidement le futur de l'entreprise. Investissements, et remplacement des bâtiments détruits par des installations plus que modernes, ont été au menu. On ne peut plus à l'avant-garde, la Ferme est aujourd'hui dotée de parcs dans lesquels les animaux évoluent en liberté; une mesure qui ne sera obligatoire qu'en 2024! Les mérites de la famille Lessard de La Ferme Rodi du chemin du Bout-du-Monde, sont salués!

Avez-vous eu connaissance qu'une initiative de notre Municipalité a été montré en exemple par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation? En effet, la mise en place de l'activité **Le Brunch du Citoyen** a été retenu comme étant l'un des *Bons coups municipaux* présentés lors de la semaine de la municipalité qui a eu lieu entre les 8 et 14 septembre derniers.



Il a notamment été souligné que l'activité favorise «une meilleure compréhension du rôle, des responsabilités et des obligations des membres du conseil en ce qui a trait à la meilleure gestion possible des deniers publics».

Suite à la page suivante



Source : facebook.com



### Accueil de jour

Période d'accueil pour les personnes en perte d'autonomie offrant un lieu stimulant et sécuritaire avec du personnel qualifié. Un répit pour le proche aidant pour se reposer, rencontrer l'intervenante sur place ou vaquer à ses occupations.

**Débutant en septembre 2019**

**Mardi de 10h00 à 15h00**

À l'Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé

« mains tendres » situé au

2501 Rue Laffèche, Saint-Paulin

Repas et collation inclus. Possibilité de transport.

**Information et inscription : 819-268 2884**

En partenariat avec :



**Vous êtes là pour eux,  
nous sommes là pour vous.**

D'ordinaire, il y a beaucoup d'effervescence au **Camping Belle-Montagne** pendant la saison estivale. En 2019, il y a eu un peu plus de magie dans l'air qu'à l'ordinaire alors qu'on soulignait le 20e anniversaire de l'administration de l'entreprise par **Claire et Robert Gariépy**. Et avec l'arrivée de l'automne, d'importantes rénovations ont été entamées; le restaurant est fermé depuis le 22 septembre pour leur faire place. Bonne suite des choses!

**L'Association des aidants naturels du bassin de Maskinongé «mains tendres»** a tenu sa traditionnelle épluchette de blé d'inde le 22 août dernier. Tous les bénévoles, membres de l'Association et le personnel ayant pris part aux festivités ont passé une agréable journée!

Centre de la Petite Enfance



Naviguant sur les médias sociaux, on a pu apprendre que le 20 septembre dernier, le centre de la petite enfance **Les Services de Garde Gribouillis**, qui opère un point de service à Saint-Paulin au deuxième étage de l'Édifice municipal J.A.E.-Laffèche, a complété sa 39e année d'existence en considérant l'ensemble de l'œuvre. Félicitations à toute l'équipe du CPE pour cette longévité!

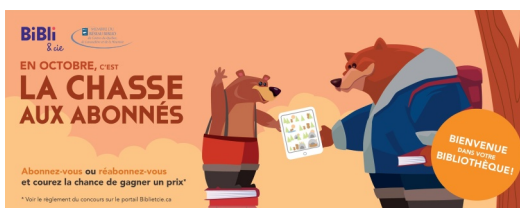


Source : facebook.com



La Municipalité désire vendre les 6 bancs d'église doubles qui sont présentement entreposés au sous-sol sur place. Prix de vente: 100 \$ + tx. Premier arrivé, premier servi.

Du côté de la **bibliothèque municipale**, on fait la «chasse» aux abonnés en octobre! Le Réseau *BIBLIO* du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie organise un concours se tenant entre le 1er et le 31 octobre 2019. Pour y participer, vous n'avez qu'à vous abonner (ou à vous réabonner) à notre bibliothèque municipale pour courir la chance de gagner l'un des trois prix: un iPod Touch de 7e génération de 256 Go, un haut-parleur sans fil Bluetooth étanche Wonderboom 2 ou un radio-réveil FM à deux alarmes Bluetooth iBT232 (dans l'ordre d'importance). Les trois bibliothèques qui auront le mieux recruté au prorata de la population desservie se verront aussi remettre un montant en argent; **on donne un coup de main à notre bibliothèque?**



## NOS BIBLIOTHÈQUES S'ANIMENT...

SAINT-PAULIN

**«COMPLÈTEMENT CAFÉ!»**

Conférence

**Comment il est récolté et traité.**

**Dégustation de café ture et exercice de cafédomanie**

**Comparaison entre deux cafés.**

ANIMÉE PAR L'ACADÉMIE DES RIPAILLEURS



C'est gratuit!  
Places limitées!

**23 NOVEMBRE**  
**14H00**

Réservation obligatoire

819-268-2425

De retour cette année, la série d'activités d'animation gratuites **Nos bibliothèques s'animent** s'arrêtera à notre bibliothèque municipale de Saint-Paulin, le samedi 23 novembre 2019 à 14 h. Fruit d'une collaboration entre la MRC de Maskinongé et les responsables des bibliothèques municipales, les activités s'axent cet automne autour du thème du patrimoine culinaire avec de l'animation de l'*Académie des Ripailleurs*. Histoire et découvertes culinaires au menu! **Lors de l'activité qui se tiendra à Saint-Paulin, le café sera à l'avant-scène.** Les personnes qui souhaitent obtenir plus de renseignements, ou qui désirent réserver leur place à un des ateliers offerts, doivent communiquer rapidement avec la bibliothèque municipale. Le nombre de places par atelier est limité. Donc, dépêchez-vous!



Source : facebook.com

Après avoir compilé une fiche de 9 victoires et 7 défaites en saison régulière, bon pour la troisième place de la division *Coors Light*, la saison 2019 des **Aigles Brodeur et Lessard de Saint-Paulin** a pris fin le 21 septembre dernier. L'équipe disputait alors la demi-finale de la *Ligue de Baseball sénior de la Mauricie* aux puissants *Loups de Louiseville*. Nos Aigles n'ont pas à rougir car ils se sont inclinés face à

l'éventuel champion de la Ligue qui a défait Nicolet en grande finale. C'est donc dire que notre équipe a connu un très beau parcours en séries, se rendant jusqu'en finale de division. À sa première saison à Saint-Paulin, l'équipe a remporté 11 parties sur les 20 disputées, ce qui est très encourageant pour le futur de l'équipe. Bravo les Aigles !

Déjà, on peut entrevoir la fin de l'année 2019. Et pour l'**O.T.J. St-Paulin inc.**, votre organisme paramunicipal œuvrant notamment à l'organisation et à la promotion d'une offre en loisirs sur le territoire de Saint-Paulin, la fin d'une année est synonyme de la tenue de l'assemblée générale annuelle des membres. De plus, la structure de l'organisme est telle que le mandat de trois administrateurs, sur un total de sept composant le conseil d'administration, vient à échéance en fin d'année.



Vous aimeriez donner de votre temps et contribuer au bien-être de la communauté en intervenant dans le domaine des loisirs? Le camp de jour vous interpelle? Il est possible pour vous de poser votre candidature. Lors de l'**assemblée générale du mardi 17 décembre 2019 à 19 h, au Centre multiservice Réal-U.-Guimond - 3051, rue**

Bergeron - trois personnes seront élues sur le conseil d'administration de l'O.T.J. St-Paulin inc. pour un mandat qui s'échelonne du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021 inclusivement. Les formulaires de candidature sont disponibles au bureau municipal.

Dans un ordre d'idées parallèle, avoir en vue la fin de l'année 2019 implique que **la saison de la patinoire extérieure de l'O.T.J. approche**. L'équipe, qui s'occupe d'assurer la présence d'une personne responsable pendant les heures d'ouverture du local, entrera donc en fonction normalement vers la fin décembre. Si jamais l'envie vous prend d'arrondir votre revenu tout en remplissant un rôle très important pour nombre de jeunes et moins jeunes, sachez que les candidatures sont acceptées pour grossir les rangs de l'équipe. Pour plus d'information, contactez le bureau municipal.



Des remerciements sont adressés à **Dominic Crête, propriétaire du Centre de rénovation St-Paulin**, pour sa collaboration à l'achat regroupé de bacs de récupération d'eau de pluie et de bacs de recyclage domestique. Merci!

La Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin désire vous informer que son offre de cours gratuits se poursuit cette automne. Pour les personnes qui ont déjà suivi les cours n° 1 et n° 2, le nouveau cours n° 3 de généalogie sera offert le 5 novembre 2019 de 13 h 30 à 15 h 30. Et pour les personnes qui souhaitent débiter en la matière, les cours n° 1 et n° 2 seront offerts les 15 et 22 octobre 2019 de 13 h 30 à 15 h 30. Si vous êtes intéressés ou si avez besoin d'un supplément d'information, prière de téléphoner à madame Brigitte Gagnon au 819 268-5041 pour vous inscrire. S'il y a lieu, les dates de cours pourraient être ajustées aux besoins des personnes inscrites.



Société d'histoire et de généalogie de Saint-Paulin

**Maski**

**6**

**Le baluchon**  
ÉCO-VILLÉGIATURE

**TABLE D'HÔTE**

**29\$**

ENTRÉE

*Truite fumée en glace*  
Glace maison à la truite fumée, soupe froide de pois verts, brunoise de légumes croquants et tuiles de sarrasin

REPAS

*Boeuf Highland*  
Cuit sous-vide, purée d'oignons brûlés à l'ail noir, légumes racines et réduction corsée au café

DESSERT

*Classique à notre façon*  
Gâteau blanc moelleux, sauce chaude au sirop d'érable, glace à la vanille et fruits frais

*Café ou infusion*

PRODUCTEURS VEGETTES : Jardins Ricard, Les Fumés des Monts, Highland du Baluchon, Black Ail, Café Crema, Pignon sur Champs, Les Boisés d'Amélie

SADC

MRC

UPA POUVOIR NOURRIR POUVOIR GRANDIR Maskinongé

**Bon appétit Maski** est un événement qui met en valeur des produits locaux sous la forme d'une table d'hôte trois services à un prix unique de 29 \$ (taxes en sus). Les amateurs de «bonne bouffe» auront ainsi l'occasion de découvrir le terroir de la région pendant ce happening gourmand qui tiendra cette année sa 4e édition les 25 et 26 octobre ainsi que les 1er et 2 novembre. Ce sera l'occasion de découvrir des produits locaux apprêtés par des chefs réputés, et ce, à un coût vraiment alléchant. Goûter des plats gastronomiques à petits prix, c'est vraiment une chance unique! Et à Saint-Paulin, **Le Baluchon Éco-Villégiature** fait partie de la fête! Consultez le menu ci-contre pour avoir instantanément l'eau à la bouche! Et pour consulter l'ensemble de la programmation offerte dans la région, visitez le [bonappetitmaski.com](http://bonappetitmaski.com) ou téléphonez au 1 877 227-2413. Pour en profiter et aller manger, vous devez réserver directement auprès des restaurants participants. .



Remis de la blessure qu'il avait ressentie en avril dernier en Allemagne, le taekwondoïste saint-paulinois **Lucas Bellemare-Paquin**, a participé à une première compétition depuis son rétablissement. Le 29 septembre dernier, c'est à New York et au sein d'une délégation de son club de Saint-Étienne-des-Grès, qu'il prenait part à la 24e édition du tournoi de taekwondo ITF de la «grosse pomme». Comme si de rien n'était, il est revenu là où il s'était arrêté : sur la première marche du podium en ayant remporté les honneurs en combat dans sa catégorie. Félicitations et bravo Lucas pour ta progression!

Félicitons à la hauteur de son talent la saint-paulinoise **Katia Mkdissi-Warren**. Elle a fait l'objet d'[un article](#) de la journaliste Natalia Wysocka, du média *lapresse.ca*, publié le 27 septembre dernier, en marge de l'hommage que lui a rendu la *Société de musique contemporaine du Québec*. Félicitations pour ce parcours remarquable à l'avant-garde!



Crédit: Olivier Fontbrant, Source: www.lapresse.ca



Et pour terminer cette suite d'idées, comme tout le monde l'a remarqué, soulignons que le ministère des Transports a récemment fait repavé les voies de circulation sous sa juridiction dans le secteur du village, et jusqu'au pont de la rivière du Loup en ce qui concerne la Grande Ligne. -

*Vous avez de la suite dans les idées? Faites-le nous savoir!*  
Partagez vos bonnes nouvelles au [communautaire@saint-paulin.ca](mailto:communautaire@saint-paulin.ca).



**Saint-Paulin**  
Une municipalité plus  
attentive aux personnes

## Les services du CLSC sur le territoire de Saint-Paulin *On y tient, donc on les utilise !*

**Saviez-vous que la consultation médicale SANS rendez-vous se fait le mardi de 13 h à 16 h au CLSC de Saint-Paulin ?**



**Le nombre de places est cependant limité.** Pour éviter de faire la file tôt le matin le *CIUSSS de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec* offre un service d'inscription automatisé pour pouvoir consulter le médecin, **les mardis après-midi.**

### **Lorsque vous avez besoin de voir un médecin, voici ce qu'il faut faire :**

- 1) Si votre situation nécessite d'être traitée très rapidement - un malaise à la poitrine, une réaction allergique grave, etc. - n'attendez pas au mardi! **Allez à l'Urgence!**
- 2) **Quand votre situation vous permet d'éviter l'Urgence** - un enfant qui présente des signes d'otite, quelqu'un qui présente des signes de sinusite, un enfant qui fait de la fièvre depuis plus de 48 heures, etc. - **il faut essayer de voir son médecin de famille avant toute chose.**
- 3) **Quand votre médecin de famille ne peut pas vous recevoir rapidement**, vous êtes invités à utiliser **le service de consultation sans rendez-vous du mardi à Saint-Paulin.**

### **Service d'inscription automatisé :**

Dès 4 h 45 le mardi matin, vous pouvez appeler au **1 844 324-8746** ou utiliser le [www.bonjour-sante.ca](http://www.bonjour-sante.ca) pour vous réserver une place afin de pouvoir consulter le médecin au CLSC de Saint-Paulin l'après-midi même. *Au moment d'aller consulter, apportez avec vous votre carte d'assurance-maladie, votre carte d'hôpital et la liste des médicaments que vous prenez.*

Advenant qu'une personne présente des questions sur son état de santé et sur les mesures à prendre, il est toujours possible de contacter Info-Santé/Info-Social 811 et ce, 24 heures sur 24

## DEUX POINTS SUSCITANT DES QUESTIONS

### UN PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION... J'EN AI BESOIN POUR FAIRE QUOI?

Pas besoin de se casser la tête à savoir, si oui ou non, on a besoin d'un permis de construction. L'article 19 du *Règlement administratif d'urbanisme* stipule que:

#### Article 19 Permis de construction

*L'obtention d'un permis de construction est obligatoire pour édifier, transformer, agrandir, ajouter un bâtiment ou une construction, ou installer un bâtiment préfabriqué.*

Donc, que ce soit pour une maison, un garage, une remise, un cabanon, un hangar, un gazebo, une serre, une grange, etc., neuf ou usagé dans certains cas, construit sur place ou ailleurs et démenagée, ou préfabriqué, **ça prend un permis de construction**. Pour réparer, rénover, etc. un bâtiment ou une construction existant : un certificat d'autorisation.

***Le tout sur un seul et même formulaire, disponible sur le site web ou au bureau de la municipalité. Et le tout sans frais!***

### LES ABRIS TEMPORAIRES POUR AUTOMOBILES DE TYPE « TEMPO »

**L'hiver est à nos portes ! La neige s'en vient !  
On monte notre « Tempo » en fin de semaine !**

Un abri temporaire pour automobile peut-être érigé **du 1er octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante**. Il doit être érigé dans l'allée d'accès au stationnement ou l'allée menant au garage privé.

L'abri doit être à plus d'un mètre (3,3 pieds) du trottoir, ou en absence d'un trottoir, à plus de 2 mètres (6,6 pieds) de la ligne d'emprise de rue. Ici, il ne faut pas confondre la ligne d'emprise de rue avec le pavage (asphalte) ou l'accotement. Il s'agit plutôt de la ligne entre les 2 bornes avant du terrain. Pourquoi une telle distance? C'est simplement pour éviter que le chasse-neige (« la charrue à neige ») n'accroche votre abri ou encore ne l'abîme avec l'amas de neige déplacé. Enfin, l'abri doit être à 1 mètre (39 pouces ou 3,3 pieds) de la ligne latérale, de façon que la neige que vous libérez du toit de l'abri tombe chez vous.

Un abri temporaire doit être fait d'une tubulure démontable qui, naturellement, devra avoir une capacité portante suffisante pour résister aux intempéries; ceci assure un



par Mario Dion  
Technicien à l'aménagement  
et à l'urbanisme

achat bien pensé. Enfin, les revêtements de l'abri acceptés sont la toile synthétique, le polythène ou tout autre revêtement similaire. Ce revêtement doit être maintenu en bon état. La norme réglementaire précise que seuls les abris de fabrication industrielle reconnue ou brevetée sont acceptés. Donc, on oublie l'abri fabriqué « maison » avec des montants en bois et de la toile bleue ou du plastique d'une quincaillerie.

Un conseil entre nous, n'oubliez pas de temps en temps d'enlever la neige accumulée sur le toit de votre abri. On a beau dire que la structure et la toile peuvent supporter un tel poids mais le verglas ou les chutes de neige nous joue des tours. Et on se retrouve dans la situation du « j'aurais dû ! ». **Mais surtout, ne l'oubliez pas, au 1er mai, l'abri doit être enlevé.** ■

*Bon hiver !*

### RAPPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'UNE INSTALLATION SEPTIQUE

Pour celles et ceux possédant une installation septique, sachez qu'il est de votre devoir de faire parvenir une preuve de vidange de la fosse à la Municipalité, étant donné qu'il est obligatoire de vidanger cette dernière une fois aux 2 ans, pour une résidence permanente, ou bien une fois aux 4 ans, pour une occupation saisonnière.

Vous pouvez venir porter la facture en personne au bureau municipal, nous la faire parvenir par télécopieur au 819 268-2090 ou encore par courriel au [urbanisme@saint-paulin.ca](mailto:urbanisme@saint-paulin.ca)

### **SERVICE DE COLLECTE DE MATÉRIEL INFORMATIQUE ET ÉLECTRONIQUE**

**VOUS SOUHAITEZ VOUS DÉBARRASSER DE VOS VIEUX « SERPUARIENS »?  
ne les jetez pas à la poubelle!**

**Votre municipalité vous offre l'opportunité de venir déposer les appareils dont vous ne voulez plus au Centre multiservice Réal-U.-Guimond  
Ce service municipal est gratuit, simple et très pratique!**

Ordinateurs et matériel informatique

Vieilles radios

Imprimantes et cartouches d'encre vides

Lecteurs de CD et de DVD

Consoles de jeux vidéos

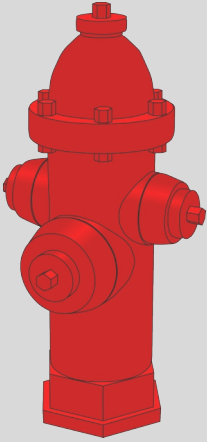
Téléphones cellulaires et caméras

**Présentez-vous au bureau municipal pendant les heures d'ouverture et on vous indiquera où déposer les objets!**

**UNE AUTRE FAÇON PRATIQUE DE RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT!**

« ASTUCE »

## Un truc pour dépenser 170 \$ facilement



Si jamais vous faites partie des personnes qui doivent constamment chercher des moyens de dépenser un surplus d'argent dans leurs poches, ne cherchez plus! Après des recherches approfondies, on a déniché un moyen ingénieux pour vous aider à vous débarrasser de votre argent en trop. On le partage ici pour vous aider.

L'image ci-contre représente une borne-fontaine. Cherchez-les bien; il y en a plusieurs exemplaires au village. Pour que le truc fonctionne, il est essentiel d'en repérer une.

Pour pouvoir dépenser votre 170 \$ facilement, prenez votre véhicule et stationnez-le à moins de 3 mètres de la borne-fontaine que vous aurez repérée. Et la magie devrait opérer toute seule au moment où une voiture de police passera à proximité... Recommencez aussi souvent que nécessaire; parlez-en à vos amis qui sont dans la même situation que vous. -

## COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

**Le service municipal hebdomadaire de collecte des résidus verts est gratuit**

**Appelez au bureau municipal avant 8 h les lundis matin à chaque fois : 819 268-2026**

**Identifiez-vous et donnez votre adresse**

**Laissez un message sur la boîte vocale au besoin**

**Des employés municipaux passeront ensuite chez vous pour ramasser les sacs de résidus verts que vous aurez laissés sur le bord du chemin**

**DÉCHETS D'ENTRETIEN PAYSAGER • GAZON COUPÉ  
FEUILLES MORTES • AIGUILLES DE PIN • ETC.**

**LES BRANCHES ET LES RESTANTS DE TABLE NE SONT PAS ACCEPTÉS**

### **Programmes de rénovation pour les citoyens de la MRC de Maskinongé**

Vous prévoyez faire des rénovations? Vous pourriez être admissible à une aide financière. Renseignez-vous sur les différents programmes offerts :

**Programme d'adaptation de domicile (PAD) • Programme Petits établissements accessibles (PEA) • Programme RénoRégion • Programme Pyrrhotite**

Visitez le [www.mrc-maskinonge.qc.ca/services/renovation](http://www.mrc-maskinonge.qc.ca/services/renovation)



# Les séances de notre Conseil municipal

## SÉANCE ORDINAIRE DU 13 AOÛT 2019

### Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en absence du conseiller André St-Louis et en présence de deux (2) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 juillet et celui de la séance d'ajournement du 9 juillet ont été adoptés à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**adopter le règlement 270 visant à fixer la rémunération des élus comme le veut la Loi**. Sans augmenter le revenu net des élus, cette révision tient compte des changements apportés au niveau fiscal par le gouvernement fédéral, qui impose désormais tous les revenus des élus.
7. Le maire a informé l'assistance que le projet déposé par la Municipalité dans le cadre du programme *AgriEsprit* a été refusé.

### Sécurité publique

8. Aucun dossier pour décision.
9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

### Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser des travaux de correction de déficiences sur le chemin de la Robine** au coût approximatif de 19 000 \$ plus taxes.
11. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser la réfection d'une section de trottoir sur la rue Matteau à proximité de l'école** au coût approximatif de 15 000 \$ plus taxes. Le but de l'intervention est d'harmoniser l'aménagement municipal avec celui réalisé par la Commission scolaire au cours de l'été.
12. Il a été résolu à l'unanimité de **réparer un ponceau au chemin du Bout-du-Monde** au coût approximatif de 130 725 \$ plus taxes. Ces travaux seront financés par la réserve provenant de nos redevances des sablières (90 725 \$) et la subvention discrétionnaire du député provincial, M. Simon Allaire (40 000 \$).

13. Il a été résolu à l'unanimité de **réparer un ponceau en régie sur le rang St-Charles**, des travaux de l'ordre de 5 000 \$.
14. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder, avant la rentrée scolaire, au lignage des rues qui en ont besoin, dont le chemin de la Belle-Montagne.**
15. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder en régie au nivellement des regards qui en ont besoin.**
16. Il a été résolu à l'unanimité de **repositionner un ponceau sur la rue Brodeur et de finaliser la réparation des ponceaux sur cette rue.** Le repositionnement du ponceau sera financé, à frais partagé, avec des citoyens insatisfaits des travaux réalisés et les coûts seront de l'ordre de 1 500 \$. La finalisation de la réparation concerne le pavage de tous les ponceaux remplacés cette année sur la rue Brodeur.
17. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, a communiqué à l'assistance les informations suivantes:
  - la Municipalité a reçu du ministère de la Sécurité publique un avis d'audience en Comité de révision, du litige concernant le financement des travaux consécutifs aux pluies diluviennes de 2017;
  - la Municipalité a reçu du ministère des Transports une correspondance annonçant le rehaussement temporaire de la route 349 entre Saint-Paulin et Saint-Alexis-des-Monts pour éviter la fermeture de la route lors des crues printanières.

### **Hygiène du milieu**

18. Il a été résolu à l'unanimité d'allouer à *Viridis environnement*, sur recommandation de la firme *Nordikeau* mandatée pour assurer le suivi du dossier, **le contrat de vidange de nos étangs aérés** au montant de 76 500 \$.
19. Suite à la demande de riverains de la rivière du Loup, il a été résolu à l'unanimité de **réaliser des activités de sensibilisation concernant la circulation d'embarcations motorisées sur ce cours d'eau.**
20. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

### **Santé et bien-être des citoyens**

21. Il a été résolu à l'unanimité de **participer au Programme de soutien en saine alimentation** en bonifiant l'offre alimentaire au prochain *Brunch du Citoyen* qui aura lieu en décembre et procédant aussi à l'achat de vaisselle réutilisable.
22. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à la réparation du toit de l'église où ont été constatées quelques fuites d'eau.**
23. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer la garderie Gribouillis dans l'aménagement de places pour poupons à Saint-Paulin.** La contribution financière municipale sera précisée ultérieurement.
24. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à l'aménagement d'un lieu de culte dans la sacristie paroissiale** tel que prévu au contrat d'acquisition des bâtiments religieux.

25. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, a informé le public que la Municipalité répare le trottoir et la rampe d'accès pour handicapés de l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche où loge le CLSC et que trois (3) logements destinés aux familles sont disponibles à l'Habitat.

### Aménagement, urbanisme et zonage

26. L'UPA pilote un projet de soutien psychologique aux agriculteurs et sollicite l'appui municipal. Il a été convenu que la contribution financière passerait par la MRC et serait financée par le PDZAA. Il a donc été résolu à l'unanimité de **ne pas allouer d'autre subvention localement**.
27. Un citoyen a demandé à acheter une parcelle d'un terrain de la rue Matteau adjacent à sa propriété. Il a été résolu à l'unanimité de **ne pas morceler les lots de ce développement domiciliaire et d'offrir au demandeur d'acquérir tout le lot pour ensuite disposer d'une parcelle du lot s'il le souhaite**.
28. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **aménager des installations sanitaires dans le petit bâtiment des Quatre-Coins au centre du village** et de financer le projet via le budget de développement territorial alloué à la Municipalité par la MRC.
29. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, étant absent, aucune information particulière n'a été transmise au public.

### Culture et loisirs

30. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser les organismes partenaires de la Municipalité à faire de l'affichage dans la municipalité, notamment aux Quatre-Coins**. Les organisateurs du projet *HangARTS* publics (ateliers d'artistes du territoire de la MRC) afficheront leur publicité au centre du village pour une activité à venir.
31. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait d'information particulière à transmettre au public.

### Autres sujets

32. À la parole au public, les deux personnes présentes sont intervenues :
- M. Michel Puzé est intervenu pour renchérir sur la question de la circulation d'embarcations motorisées sur la rivière du Loup, pour s'informer de la visite du Marché fermier à Saint-Paulin et pour demander que les réparations à faire sur sa propriété, suite au prolongement des services municipaux au Lac-Bergeron, soient accélérées.
  - M. Alyre Bélanger est intervenu pour remercier l'entreprise Brodeur & Lessard pour l'aménagement d'un sentier dans le secteur du Lac-Castor. La conseillère Laurence Requilé a mentionné que des résidents du secteur se plaignent du bruit que font certains amateurs de VTT; M. Bélanger a précisé que le Club de quad était en mesure de traiter ces plaintes et même à émettre des contraventions aux délinquants. Les personnes incommodées doivent le signaler à la police.
33. Par vote unanime, à 20 h 20, **la séance a été levée**.

# SÉANCE ORDINAIRE DU 4 SEPTEMBRE 2019

## Administration générale

1. La séance a été ouverte à 20 h en présence de quatre (4) personnes du public.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 août a été adopté à l'unanimité.
4. Un relevé de la correspondance reçue depuis la dernière réunion a été déposé.
5. Les comptes courants ont été déposés, approuvés et autorisés à l'unanimité.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser la direction générale à participer au colloque de la zone Mauricie de l'ADMQ** (*Association des directeurs municipaux du Québec*) qui se tiendra à Hérouxville le 20 septembre, une dépense d'environ 300 \$.
7. Il a été résolu d'**embaucher M. Luc Bourget de Saint-Paulin comme apprenti à temps partiel** au service des travaux publics.
8. Le maire a informé l'assistance que l'assureur de la municipalité, la MMQ, a traité et rejeté la réclamation de M. Yvan Benoit suite à un bris de véhicule sur les chemins municipaux.

## Sécurité publique

9. Il a été résolu à majorité (4 pour, 2 contre) d'**autoriser nos pompiers, qui le souhaitent, à utiliser le camion du service de sécurité incendie pour faire la prévention à domicile.**
10. Il a été résolu à l'unanimité d'**acquérir, pour les pompiers qui en ont besoin, les pièces d'uniforme requises** (chemises, pantalons, etc.), une dépense de l'ordre de 2 000 \$.
11. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

## Transport

12. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **demandeur des soumissions pour le déneigement de la caserne et du Centre multiservice Réal-U.-Guimond.**
13. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler pour un an le contrat de déneigement de Brodeur et Lessard**, aux mêmes conditions qu'en 2018, **pour les stationnements aux Quatre-Coins et l'Édifice municipal J.A.E.-Laflèche.**
14. Il a été résolu à l'unanimité de **repositionner un ponceau sur la rue Brodeur en protégeant du gel la ligne d'aqueduc qui passe au-dessous.**
15. Le conseiller responsable du secteur transport, M. Claude Frappier, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

## Hygiène du milieu

16. Il a été résolu à l'unanimité de **verser à l'entrepreneur le dernier paiement pour les travaux réalisés au Lac-Bergeron**, un versement de l'ordre de 22 000 \$; la retenue de 5 % au contrat ne sera versée qu'au moment de l'acceptation définitive des travaux.

17. Il a été résolu à l'unanimité que la Municipalité procède le plus rapidement possible **au plantage d'une haie à la station de pompage du Lac-Bergeron** et ce, pour respecter l'engagement pris lors de l'acquisition du terrain où la station est installée aujourd'hui.
18. Il a été résolu à l'unanimité de **faire enlever la boîte à ordures située à l'intersection du chemin des Harfangs-des-Neiges et du chemin du Lac-Bergeron** car, à cet endroit, la collecte des déchets peut être faite à chaque adresse civique par l'entrepreneur.
19. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge aux prises avec une poursuite de la compagnie minière Canada Carbon inc.**
20. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public des éléments suivants :
  - le ministère de l'Environnement ayant donné son autorisation, la Municipalité pourra finaliser l'installation définitive de son écocentre;
  - la *Régie de gestion des matières résiduelle de la Mauricie* offre aux citoyens deux activités gratuites soit la visite du centre de tri et une formation en compostage domestique; les intéressés peuvent s'inscrire sur le site de la Régie;
  - des remerciements sont adressés à M. Dominic Crête, du *Centre de rénovation St-Paulin inc.*, pour sa collaboration à l'achat regroupé de bacs de récupération d'eau de pluie et de bacs de recyclage domestique.

### Santé et bien-être des citoyens

21. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **finaliser la réfection de la rampe pour handicapés de l'Édifice municipal J.A.E.-Lafleche, à procéder aux contrôles qualitatifs requis** avec la firme *EXP* de Trois-Rivières, une dépense de 2 930,80 \$ plus taxes, et à **faire exécuter une réparation mineure aux fondations** par *Les Entreprises Auclair* de St-Paulin au coût de 402,41 \$, toutes taxes incluses.
22. Suite aux autorisations accordées par la *Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie*, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **procéder à l'installation d'une borne de recharge de véhicules électriques sur l'immeuble que compte acquérir la Municipalité** et à utiliser des espaces disponibles au sous-sol de l'immeuble pour de l'entreposage temporaire.
23. Suite à la décision de procéder à l'aménagement d'un lieu de culte dans la sacristie, il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **transférer au Centre multiservice Réal-U.-Guimond la distribution alimentaire faite les jeudis par la Maison de l'Abondance.**
24. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard, n'avait pas d'information particulière à communiquer au public.

### Aménagement, urbanisme et zonage

25. Il a été résolu à l'unanimité de **renouveler le mandat de MM. Martin Dupuis et André St-Louis sur le comité consultatif d'urbanisme.**
26. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **préparer un amendement aux règlements municipaux pour mieux encadrer le drainage agricole**, notamment en ce qui a trait aux exigences de permis et à la facturation des frais que doit parfois assumer la municipalité pour du drainage non conforme.

27. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, a informé le public que la CPTAQ a autorisé *Machinerie Alarie inc.* du rang Renversy à poursuivre ses activités commerciales en zone agricole.

### Culture et loisirs

28. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser le versement du dernier paiement de 9 623,12 \$ à Les Entreprises Auclair inc. de Saint-Paulin pour la réfection de la toiture du Centre multiservice Réal-U.-Guimond.**
29. Il a été résolu à l'unanimité d'**autoriser l'OTJ à installer une boîte à jouets à proximité du Centre multiservice Réal-U.-Guimond;** les membres de l'organisme en assument l'installation et la gestion.
30. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait d'information particulière à transmettre au public.

### Autres sujets

31. À la parole au public, sont intervenus :
- M. Alyre Bélanger pour féliciter la Municipalité d'avoir choisi le site de la Caisse Desjardins pour installer la borne de recharge des véhicules électriques et pour s'informer davantage sur le projet de coffre à jouets.
  - M. Mathieu Leblanc pour féliciter la Municipalité pour avoir adhéré à l'entente régionale de sauvetage hors route. Lui et son collègue Jérémy Chevalier ont également déploré que le Conseil ait décidé de ne pas mobiliser automatiquement la brigade de Saintt-Paulin, en plus de la brigade spécialisée de Saint-Alexis-des-Monts, estimant que ce protocole occasionnerait des délais. La responsable du secteur de la sécurité publique, Mme Claire Boucher, a expliqué la position du Conseil qui souhaite d'abord tester la performance de la brigade spécialisée. Elle a aussi mentionné que les services ambulanciers sont également mobilisés sans délai.
32. Par vote unanime, à 20 h 25, **la séance a été ajournée** au mercredi 18 septembre à 19 h 30.

## **SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 18 SEPTEMBRE 2019**

### Administration générale

1. La séance a été ouverte à 19 h 40 en présence d'un citoyen.
2. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.
3. Des comptes courants ont été déposés et adoptés à l'unanimité.
4. **Trois (3) lettres d'ententes avec le personnel municipal** ont été adoptées à l'unanimité. La première concerne l'encadrement des employés qui occupent simultanément deux postes dans notre structure administrative, dont un poste de pompier volontaire. La seconde encadre les activités de prévention de nos pompiers et la situation de certains de nos pompiers qui sont également membres de la brigade d'une ou plusieurs autres municipalités. La troisième concerne l'organisation du service des travaux publics qui sera ajustée pour tenir compte de l'ajout de bâtiments, de l'opération de l'écocentre et de l'entretien de la patinoire confié à ce service depuis quelques années.

5. Il a été résolu à l'unanimité **d'accorder la permanence à M. Alexis Samson, à titre de journalier au service des travaux publics**, lui qui a complété sa période de probation à la satisfaction de tous.
6. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser l'administration à **compléter le financement permanent des règlements d'emprunt portant sur le prolongement des services au Lac-Bergeron et la réparation des dégâts causés par les pluies diluviennes de 2017**. Le total du financement additionnel requis sera de l'ordre de 450 000 \$.
7. Le maire, responsable du secteur, n'avait pas d'information particulière à transmettre au public.

### Sécurité publique

8. Il a été résolu à l'unanimité de **procéder au remplacement d'une unité de chauffage au plafond de la caserne de pompiers** car une de ses composantes est brisée. Le remplacement sera effectué par *Aubin Pélissier* au coût de 4 077 \$, taxes en sus, excluant le débranchement et le rebranchement électrique.
9. La conseillère responsable du secteur, Mme Claire Boucher, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

### Transport

10. Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser **le paiement final de la firme Maskimo pour la réfection des chemins publics endommagés par les pluies diluviennes de 2017** au montant de 64 628,99 \$, toutes taxes incluses.
11. Le conseiller responsable du secteur, M. Claude Frappier, a informé le public que **la Municipalité n'a pas obtenu**, du comité de révision du ministère de la Sécurité publique, **l'augmentation de subvention demandée dans le dossier des dégâts causés par les pluies diluviennes de 2017. La dépense a été de l'ordre de 1,2M \$ et la subvention totalise moins de 300 000 \$**, ce que le Conseil juge injuste vu que l'application du programme d'aide gouvernementale permettait d'espérer une subvention de l'ordre de 900 000 \$. Cette situation a obligé la Municipalité à majorer ses emprunts pour payer les travaux réalisés. Des démarches politiques continueront d'être menées dans ce dossier.

### Hygiène du milieu

12. Aucun dossier pour décision.
13. La conseillère responsable du secteur, Mme Laurence Requilé, a informé le public que **la plantation d'une haie de cèdres sur le terrain de la station de pompage du Lac-Bergeron a coûté 2 897,37 \$**, toutes taxes incluses.

### Santé et bien-être des citoyens

14. Il a été résolu à l'unanimité de **fixer le prix de vente des bancs d'église dont peut disposer la Municipalité** : 100 \$ l'unité pour les grands et 50 \$ l'unité pour les petits. Pour le moment, on souhaite vendre les bancs entreposés au sous-sol du bâtiment. Quand on réalisera l'aménagement de l'église en 2020-2021, d'autres bancs pourraient être mis en vente.

15. Il a été résolu à l'unanimité d'**appuyer les commissions scolaires qui s'opposent à l'élimination des conseils élus comme le souhaite le Gouvernement**. Le Conseil municipal voit ce geste comme un recul de la démocratie au Québec et un déni des luttes qu'ont dû mener nos ancêtres pour obtenir la démocratie scolaire. De plus, on estime que la volonté gouvernementale de confier à une bureaucratie sans conseil élu la mission des commissions scolaires ne garantit pas une plus grande efficacité de gestion ni une réduction des coûts, comme on le constate dans les autres secteurs de l'administration publique opérant selon le modèle que prône le Gouvernement.
16. Le conseiller responsable du secteur, M. Mario Lessard n'avait pas d'information particulière à transmettre.

### Aménagement, urbanisme et zonage

17. Aucun dossier pour décision.
18. Le conseiller responsable du secteur, M. André St-Louis, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

### Culture et loisirs

19. Aucun dossier pour décision.
20. Le conseiller responsable du secteur, M. Jacques Frappier, n'avait pas d'information particulière à transmettre.

### Autres sujets

21. À la parole au public, M. Alyre Bélanger a demandé plus d'information sur le nombre de bancs d'église à vendre; on a précisé que, pour le moment, il y a seulement 6 ou 7 grands bancs à vendre. Il s'est également informé du délai que compte prendre la Municipalité pour réorganiser le service des travaux publics; on a précisé que la Municipalité compte prendre un an pour faire tous les ajustements nécessaires au plan d'effectifs ainsi qu'aux tâches et horaires de travail du personnel.
22. Par vote unanime, à 19 h 55, **la séance a été levée.**

## **CONSEIL MUNICIPAL**

### **CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES POUR L'ANNÉE 2020**

Mercredi, le 15 janvier

Mercredi, le 5 février

Mercredi, le 4 mars

Mercredi, le 1er avril

Mercredi, le 6 mai

Mercredi, le 3 juin

Lundi, le 6 juillet

Mardi, le 11 août

Mercredi, le 2 septembre

Mercredi, le 7 octobre

Mercredi, le 4 novembre

Mercredi, le 2 décembre

*Chacune des séances ordinaires se tiendra au  
Centre multiservice Réal-U.-Guimond et débutera à 20 h*



# La chronique animale de Sylvie



Par Sylvie Pelletier

## LA SÉCURITÉ EN VOITURE

**Apporter son animal de compagnie avec nous en voiture peut être agréable...  
Mais aussi dangereux!**

Effectivement, le danger causé par la chaleur n'est plus un sujet inconnu! Tellement d'animaux sont morts à cause d'une chaleur insupportable dans une voiture... Un petit 2 minutes qui s'étire sur un 15 minutes peut être mortel. Le degré de chaleur grimpe rapidement dans une voiture et entraîne la suffocation et même la mort de ces animaux.

Un autre danger tout aussi important... L'importance de bien sécuriser son animal avant de rouler en voiture en sa compagnie. Des harnais de sécurité, des sangles que l'on attache à la ceinture de sécurité, une cage, des barreaux que l'on installe entre l'avant et l'arrière des sièges, ... tellement de choix pour les mettre en sécurité ET nous aussi!

Un animal apeuré, qui sursaute, qui est insécure est potentiellement dangereux pour notre conduite... Il peut se glisser sur nos jambes, se glisser à nos pieds, essayer de nous escalader, nous bloquer la vue, nous faire perdre le contrôle de notre voiture. Tout ceci peut causer des accidents graves... nous blesser, blesser d'autres personnes et même notre animal pour qui la balade en voiture pouvait être une activité plaisante pour lui...

Vous pouvez vous renseigner auprès de la SAAQ; l'article 442 du Code de la sécurité routière saura vous renseigner sur ce sujet... un animal qui nuit à la visibilité de la vue est un animal qui nous met en danger!

*Pensez-y! Pour sa sécurité à lui, la vôtre et celle de tous les autres automobilistes!  
Bonne route!!*

## Colporteurs, porte à porte, ...



Sur le territoire de Saint-Paulin, il est permis  
de faire du porte-à-porte

# SOYEZ VIGILANTS !

Certaines personnes pourraient essayer de vous faire croire  
qu'elles sont envoyées par la Municipalité.

**Demandez-lui donc de vous le prouver !**

Une personne envoyée par la Municipalité aura toujours avec  
elle des papiers ou bien une carte pour le confirmer...



# Club Joie de Vivre de Saint-Paulin

Un club de l'âge d'or qui compte plus de 230 membres constitue un acquis important pour une communauté. Vous avez 50 ans et plus? L'invitation vous est donc lancée de devenir membre du *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*. Le coût de la carte pour le membre régulier est de 25 \$ par année, ou 45 \$ pour deux ans. Cette carte est renouvelable à la date anniversaire de votre adhésion. Une carte en règle vous donne droit à un **souper gratuit** le mois de votre anniversaire et à des réductions sur le coût des repas mensuels et des activités organisées par le Club.

Si vous avez moins de 50 ans, vous pouvez aussi vous procurer une **carte-ami** auprès de la FADOQ Mauricie, au coût de 15 \$.

Enfin, les membres d'autres clubs peuvent se procurer une **carte accès-plus**, délivrée par le *Club FADOQ Joie de Vivre de Saint-Paulin*, au coût de 15 \$ et donnant droit aux mêmes avantages que la carte régulière.

Pour toute question et / ou demande d'information concernant les activités du Club, vous pouvez contacter un des membres du conseil d'administration ou contacter **madame Lise Duhaime** au 819 268-5363, ou **madame Marie-Claire Picotte** au 819 268-2165.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES

Alain Arsenault

Claude Brière

Yvon Levasseur

Michel Guillemette



### DATES À RETENIR

**20 octobre** : Journée du bel âge de Saint-Paulin

**24 octobre** : Tournoi de baseball-poche

**2 novembre** : Soirée dansante

**12 novembre** : Souper des anniversaires :  
*Un souper en folie*

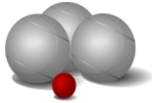
**7 décembre** : Soirée dansante

**10 décembre** : Souper des anniversaires :  
*Spectacle avec Marc Grenier*

## Bonne fête à toi membre de l'âge d'or !



### Fêtes en novembre



### PÉTANQUE

Le tournoi de pétanque s'est tenu le lundi 26 août et les grands honneurs sont allés à l'équipe de Lise Gagnon, suivie en seconde position, de celle de Gilles Picotte et de celles de Jules Langlois et de Raymond Gélinas *ex æquo* en troisième position.

- 03 Michelle Guignard
- 04 Muriel Renière
- 06 Réginald Ross
- 08 Harold Brodeur
- 09 Carole Béland
- 13 Line Chevalier
- 14 Jeannine Brodeur
- 18 Daniel Frappier
- 19 Alyre Bélanger
- 20 Robert Béland
- 22 Marcel Lessard
- 23 Andrée Grenier
- 25 Guy Lessard
- 30 Lise Lacerte

### SPECTACLE PLACE AUX AÎNÉS



Le spectacle Place aux Aînés s'est tenu le samedi 21 septembre à la Salle J.-Antonio-Thompson de Trois-Rivières. Comme par les années passées le spectacle a été très apprécié des participants. Ceux-ci se sont ensuite retrouvés au Buffet des Continents avant le retour à Saint-Paulin.

### Fêtes en décembre

- 01 Jean-Paul Désaulniers
- 01 Roger Prévost
- 03 Roland Pelletier
- 04 Pauline Lessard
- 08 Jacques Bergeron
- 09 Christiane Vadeboncœur
- 10 René Bourassa
- 11 Jean-Paul Arsenault
- 11 France Côté
- 13 Jean-Guy Lessard
- 14 Denis Dupuis
- 15 Louise Plante
- 17 Jacques Frappier
- 17 Sylvain Dupuis
- 18 Alain Grenier
- 19 Yvon Hébert
- 21 Lise Duhaime
- 21 Edy De Pretto
- 23 Rosaire Lessard
- 24 Angèle Béland
- 24 Jean-Maurice Roy
- 25 Juliette Turner-Béland
- 26 Pierrette Frappier
- 27 Michel Rabouin
- 28 Louise Côté
- 29 Jean-Noël Leblanc
- 30 Gertrude Ross



Camil Pelletier, secrétaire



Maison de Jeunes  
Au Bout du Monde  
SAINT-PAULIN SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

## MERCI À NOS PARTENAIRES 2018-2019

### NOS PARTENAIRES DIAMANT



Québec



Gouvernement  
du Canada



Desjardins

Caisse de l'Ouest  
de la Mauricie



Centraide  
Mauricie  
Nous tous, ici

Âge d'or de St-Alexis-des-Monts

Caisse de l'Ouest de la Mauricie

Centraide Mauricie

Conférence Religieuse Canadienne

Gouvernement Québec

Gouvernement Canada

### NOS PARTENAIRES OR



• LES MARCHÉS •  
**Tradition**  
Marché Croisetière Saint-Paulin



Autobus Allard

Carrosserie des monts

Marché Tradition Croisetière St-Paulin

Municipalité de St-Alexis-des-Monts

Plomberie Technic

### NOS PARTENAIRES ARGENT

ACE Centre de rénovation Saint-Paulin ✪ Auberge Lac à l'eau claire ✪ Aux Berges du Lac Castor  
✪ Me Charles Turner notaire ✪ Coiffure Illico ✪ Vidéo-Loisirs St-Alexis (Beausoir) ✪ Matériaux  
F.P. BMR ✪ Famili-Prix Daniel Deschênes ✪ Fumée des Monts ✪ Garage Claude Lacoursière Inc.  
✪ Garage Frappier ✪ Manon Lachance soins des mains et des pieds ✪ Meunerie Jeannot Alarie  
✪ Clinique d'osthéoopathie Elisabeth Vadeboncoeur et Joanne Lord massothérapeute

### NOS PARTENAIRES BRONZE

Camping Belle-Montagne ✪ Dépanneur Sylvain Bergeron ✪ Garage André Plante  
✪ La Piquère ✪ Ranch Bo-Vallon ✪ Salon Céline





# ***La Maison de l'Abondance***

Chers citoyens et citoyennes de Saint-Paulin, la plupart d'entre vous savez l'importance de notre organisme au sein de votre municipalité. Un point de service d'aide alimentaire s'y retrouve pour les familles et personnes figurant dans le seuil de faible revenu. Le point de service est actif dans le local de la sacristie de l'église de Saint-Paulin depuis 2007.

Cette publication est pour vous informer tout d'abord du déménagement de notre distribution alimentaire suite à la restructuration de la sacristie. Nous sommes actuellement relocalisés au Centre multiservice Réal-U. Guimond, dans le local de la place Vadeboncoeur.

Par cette occasion, nous vous annonçons le développement d'un projet de collation en collaboration avec l'école primaire Des Vallons de Saint-Paulin. Ceci a vu jour le 4 septembre 2019. Ce projet consiste à distribuer une collation santé, une fois par semaine, le matin, et ce, à tous les élèves de cette école. Cela sera en vigueur pour l'année scolaire 2019-2020. Dans un monde idéal, nous désirons poursuivre ce projet dans les années à venir, car cela fait partie intégrante de la mission de notre organisme.

Pour conclure, il est impératif de vous rappeler que La Maison de l'Abondance est un organisme communautaire à but non lucratif dont la mission première est de venir en aide aux personnes à faible revenu, démunies et/ou handicapées, et ce sur le plan affectif, alimentaire, matériel et physique. Nous sommes un organisme subventionné et nous avons une friperie comme moyen d'autofinancement. Vos dons aussi matériels que monétaires sont grandement appréciés. Notez que nous offrons le service de cueillettes de meubles à domicile les jeudis.

*Jean-Philippe Clément, coordonnateur*

### ***Nos heures d'ouverture***

***Du mardi au vendredi de 9h00 à 16h00 (midi à 13 h fermé)***

### ***Nos coordonnées***

***200, rue Notre-Dame, St-Alexis-des-Monts, QC, J0K 1V0  
# Téléphone : 819 265-4149 / # Fax : 819 265-4145***

### ***Point de service d'aide alimentaire de Saint-Paulin***

***3051, rue Bergeron, Saint-Paulin, QC, J0K 3G0 (10 h à midi) ouvert seulement les jeudis  
# Téléphone : 819 265-4149***

***PS : la distribution s'effectue dans le local de la Place Vadeboncoeur à l'arrière du bâtiment***

## LA MÉDIATION CITOYENNE

### POUR OBTENIR DU SOUTIEN LORS D'UN CONFLIT

#### **Vous souhaitez établir ou rétablir la communication pour trouver un terrain d'entente?**

Il arrive qu'une situation de conflit perdure, s'envenime et devienne difficile à gérer. Le soutien d'une personne extérieure à la situation peut alors s'avérer précieux et permettre à chacun de s'exprimer, d'être entendu et de trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

La médiation citoyenne est un service gratuit et confidentiel, offert à toute personne qui souhaite dénouer une situation conflictuelle sans faire appel aux instances légales.

**Il suffit de laisser un message au numéro de téléphone suivant :**

**819 228-8693 (boîte vocale)  
et un médiateur retournera votre appel**

Nous sommes toujours à la recherche de personnes intéressées à s'impliquer bénévolement au sein de l'unité à titre de médiateur.

[mediationmaskinonge@equijustice.ca](mailto:mediationmaskinonge@equijustice.ca)

*Vous avez besoin d'un transport  
sûr, efficace et à bon marché ?*



Renseignez-vous sur les  
opportunités offertes par le

**SERVICE DE  
TRANSPORTS COLLECTIFS  
DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

tél : 819 840-0603

[www.ctcmaskinonge.org](http://www.ctcmaskinonge.org)

**la clé**   
éducation populaire  
110, 2e Avenue, 2e étage, Louiseville  
info@alphapop.org  
**819-228-8071**

- ✓ Français
- ✓ Mathématiques
- ✓ Préparation TENS\*  
\*Tests d'équivalence de niveau du 5e secondaire

  
**Gratuit**  
**16 ans+**  


**UN RETOUR  
AUX ÉTUDES?  
C'EST POSSIBLE!**

**Une équipe qualifiée saura vous accompagner  
tout au long de votre parcours.**

## La page des capsules ponctuelles

*Tu es préoccupé par le climat? L'environnement... ?*

*Laisse faire les grandes marches symboliques. C'est simple. Consomme intelligemment, ramasse tes vidanges et cesse de vivre comme un gros porc.*

*Que tu sois avec ou sans le sous, la Terre n'est pas une soue.*

>-----<

*Mon père était syndicaliste et ma mère travailleuse sociale.*

*Ayant baigné dans un univers rempli d'humanité, j'ai longtemps cru que le but premier d'un être humain était de prendre soin de ceux qui ne peuvent ou ne savent pas le faire. Je croyais qu'en améliorant le sort des autres j'améliorais le mien. La réalité aura tôt fait de me rattraper.*

*Avec le temps, j'ai réalisé que si la plupart des gens le font, c'est principalement avec leurs proches. De toute évidence, pour une grande majorité, l'humanité se limite aux êtres aimés.*

>-----<

*À St-Paulin nous avons un petit journal bimestriel qui traite des affaires municipales.*

*Je suis fier de voir que depuis quelques années, certaines de mes capsules sont publiées sur la page précédant celle du calendrier de collectes des ordures.*

*Il y a de quoi me péter les bretelles d'être associé aux poubelles. Surtout quand on sait que cette page est possiblement la seule que les gens conservent, en l'aimantant à leur porte de frigo.*

>-----<

*Hier soir, bien affalé dans la véranda, sur le vieux Lay-Z-boy de ma mère, Bonhomme est venu me rejoindre.*

*Je l'aime bien ce petit chien. Ce que j'apprécie le plus chez lui c'est la confiance qu'il me témoigne. Comparativement à certains humains, il sait que quand j'aboie, c'est uniquement pour indiquer que je suis là.*

*Même si parfois j'éleve la voix pour le gronder, lui au moins, reconnaît chez moi, l'absence de méchanceté.*

>-----<

*Depuis quelques jours j'observe les différents commentaires et échanges concernant la marche pour le climat de vendredi dernier.*

*Quand je vois ce que je vois, je me dis qu'il est grand temps de se soucier du climat social également.*

*De vouloir vivre dans un jardin, c'est bien, sauf si c'est pour se lancer des tomates.*

>-----<





*Même si ça arrive parfois, il est presque impossible d'aimer quelqu'un comme il le voudrait.*

*Ça ne rend pas l'amour inaccessible pour autant.*





*Quand ça y ressemble il faut le prendre.*

## CALENDRIER DES COLLECTES

### NOVEMBRE 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	 8	9
10	11	 12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	 22	23
24	25	 26	27	28	29	30

### DÉCEMBRE 2019

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	 6	7
8	9	 10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	 20	21
22	23	 24	25	26	27	28
29	30	31				



## ÉCOCENTRE DE SAINT-PAULIN

Nous vous rappelons que **le samedi 19 octobre 2019 sera la dernière journée d'opération de l'écocentre municipal** du chemin des Pionniers pour la saison 2019.

Merci pour l'intérêt que vous avez démontré cette année encore et restez attentifs, la date du début des opérations pour l'année 2020 sera publiée dans *L'AJout Municipal* au printemps prochain.

## Pour une récupération plus efficace

Rincez les contenants avant de les placer dans le bac de récupération



Il est conseillé de rincer légèrement vos contenants de plastique, verre et métal avant de les déposer dans votre bac de récupération. En plus d'éviter la contamination des autres matières, particulièrement les papiers et cartons, cela réduira les mauvaises odeurs et le développement de moisissures tout en favorisant un environnement sain pour les travailleurs des centres de tri. **Si possible, faites-le avec l'eau de vaisselle utilisée au quotidien. Un geste simple et écologique!**



---

## POSITIONNEMENT DES BACS ROULANTS POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES (BACS BLEUS)

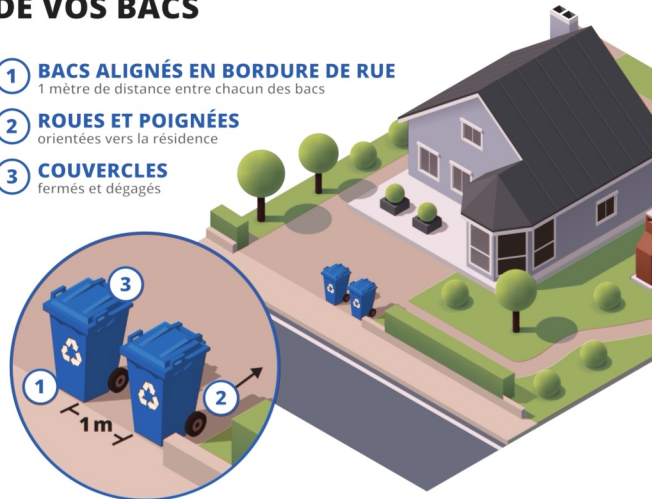
---

Saint-Étienne-des-Grès - La Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie (Régie) informe les citoyens que, pour assurer un bon déroulement de la collecte, quelques consignes doivent être respectées.

- Chaque bac doit être aligné en bordure de rue
- Dégagement latéral des bacs : laisser un espace de 1 m (largeur d'un bac) de chaque côté
- Orientation du bac : roues et poignées vers la résidence
- Les couvercles doivent être fermés et dégagés (rien sur les couvercles)

### POSITIONNEMENT DE VOS BACS

- 1 **BACS ALIGNÉS EN BORDURE DE RUE**  
1 mètre de distance entre chacun des bacs
- 2 **ROUES ET POIGNÉES**  
orientées vers la résidence
- 3 **COUVERCLES**  
fermés et dégagés



L'entreprise de collecte qui fournit le service de collecte résidentielle peut utiliser des camions munis d'un bras mécanisé latéral pour la levée des bacs. C'est pourquoi il est demandé de placer vos bacs de manière à ce que les roues et les poignées soient orientées vers la résidence, ceci afin d'éviter des bris et de faciliter le travail mécanique du camion de collecte.

Renseignements, commentaires : [recyclage@rgmrm.com](mailto:recyclage@rgmrm.com) ou par téléphone : 819 373-3130.

Merci de votre collaboration.



SUIVEZ NOS  
BLOGUEURS SUR  
[CDOM.CA](http://CDOM.CA)

## L'incitatif à l'achat d'une première propriété, est-ce pour vous?... >> Lisez la version détaillée de ce blogue sur [cdom.ca](http://cdom.ca).

Lors du dernier budget fédéral, l'annonce d'un nouveau programme pour aider l'accès à la propriété avait été faite; celui-ci est maintenant en vigueur depuis le 2 septembre. La date de clôture doit être le 1<sup>er</sup> novembre ou après. Un montant de 1,25 milliard de dollars sera investi sur 3 ans et sera distribué selon le principe du premier arrivé, premier servi. Voici donc les grandes lignes de ce programme.

Un des objectifs de ce programme est de permettre aux acheteurs d'une première habitation qui ont la mise de fonds minimale requise pour obtenir un prêt hypothécaire assuré par un assureur hypothécaire tel que Genworth ou SCHL, de demander au gouvernement du Canada de financer une partie de l'achat sous forme de prêt hypothécaire participatif.

Tout d'abord, **vous devrez répondre aux critères d'admissibilité**. Étant un programme gouvernemental pour l'acquisition d'une première maison, les conditions d'admissibilité sont pratiquement les mêmes que celles du programme de Régime d'accès à la propriété, soit le RAP. De plus, tel que mentionné plus haut, vous devez disposer de la mise de fonds minimale requise, votre revenu admissible ne doit pas dépasser 120 000 \$ et votre emprunt total est limité à 4 fois le revenu admissible. Si vous respectez l'ensemble des critères, vous pouvez demander un prêt avec participation de 5 % ou de 10 %, tout dépendant si vous achetez une propriété existante ou neuve. Ce prêt avec participation est sans intérêt et ne prévoit pas de remboursements réguliers. Vous aurez toutefois à rembourser ledit montant à la vente de la propriété ou après 25 ans, selon la première éventualité.

**Cet incitatif a des avantages et des inconvénients.** Vous devez évaluer s'il s'agit de la meilleure alternative pour vous, puisqu'il y a un coût à cette stratégie (frais juridiques plus élevés, frais d'évaluation professionnelle, etc).

**La démarche d'admissibilité au programme doit être faite par vous comme futur emprunteur** et c'est à vous qu'incombe la responsabilité de fournir à votre institution votre copie d'attestation. Je vous invite donc à consulter [chezoidabord.ca](http://chezoidabord.ca), vous y retrouverez toutes les informations de façon plus précise et vous y trouverez également un calculateur pour vous aider à déterminer votre admissibilité.

**Vous serez donc en mesure de savoir si cet incitatif est pour vous, ou non!**



**Desjardins**  
Caisse de l'Ouest  
de la Mauricie

**CENTRE DE SERVICES DE SAINT-PAULIN**  
2871, Lafleche, Saint-Paulin QC J0K 3G0  
Téléphone : 819 519-2366  
[cdom.ca](http://cdom.ca) . Facebook/CDOMDesjardins